

## Immobilier : la Carac inaugure son nouveau siège social pour accompagner son développement

**Ce mardi 18 décembre, la Carac - mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance - inaugure son nouveau siège social à Neuilly-sur-Seine. Ce nouvel espace de travail, d'une superficie totale de 7 635 m<sup>2</sup>, accueille les élus et les salariés de la mutuelle.**

**Réalisé par l'architecte Raf Listowski, cet ensemble immobilier est lauréat 2018 du « Geste d'Or » catégorie « Réhabilitation et restructuration ». Dans le cadre de son engagement durable, le siège social de la Carac bénéficie de l'exigeant label HPE<sup>1</sup> « Haute Performance Énergétique » qui atteste de la conformité de ses bâtiments aux normes environnementales.**



### **Une performance architecturale : plus de 2 ans de travaux**

Ce chantier devait répondre à une demande forte : celle de créer un espace de travail cohérent et propice à l'agilité, à partir de deux immeubles de différentes époques. D'une part, un bâtiment de 1910 édifié en son temps pour accueillir le siège de l'entreprise Félix Potin et d'autre part, un bâtiment datant des années 60.

C'est à l'issue de 2 ans de travaux que le nouveau siège social de la Carac a pris forme.

Raf Listowski, l'architecte en charge de ce chantier, en définit ainsi les objectifs : « *Le challenge était de rendre l'immeuble parfaitement fonctionnel sans dénaturer « ses fondations », tout en lui conférant un haut niveau de performance énergétique. Pour cela, nous avons sculpté les 2 bâtiments initiaux pour n'en faire plus qu'un. Nous avons imaginé un plan par rapport au volume disponible puis cherché les meilleures solutions pour l'inscrire dans les structures existantes.* »

En tenant compte des contraintes d'architecture existantes, la distribution des deux immeubles et l'aménagement des bureaux ont été conçus de façon à faciliter la communication entre les services et à rationaliser l'utilisation des surfaces et des réseaux techniques.

En effet, le bâtiment 159 est composé de quatre étages et de deux niveaux de sous-sols. Quant à l'immeuble du 163, il est composé de six étages et de trois niveaux de sous-sols.

### **L'organisation générale du bâtiment : un cadre de vie agréable au service de la performance**

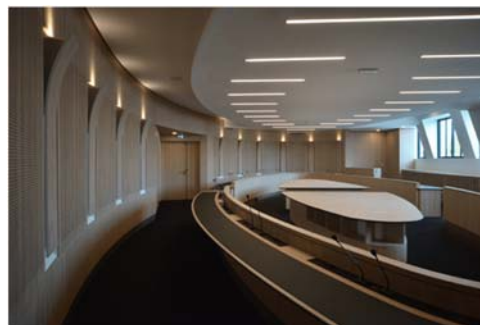


ensemble.

L'accès au siège social se situe au numéro 159. Au sein de ce bâtiment, se trouvent le hall d'accueil et les portillons d'accès. Une agence commerciale Carac est installée au rez-de-chaussée du 161 avenue Achille Peretti. Elle dispose d'un accès réservé notamment au public.

Les nouveaux bureaux allient design, modernité et éco-responsabilité. Ils répondent à des conditions exigeantes sur le plan environnemental. Les aménagements y sont fonctionnels, modernes et conviviaux, ce qui reflète la volonté de favoriser le bien-être pour mieux travailler

« *Ce nouveau siège est à l'image de la Carac. Son aménagement a été réalisé dans le souci de préserver les spécificités architecturales des deux immeubles tout en les inscrivant dans un cadre innovant et ergonomique.* », précise Niad Christ, Secrétaire générale de la Carac.



### **L'engagement environnemental du siège**

Pour ce nouveau siège social, la Carac a tenu à s'engager dans une démarche éco-responsable. Résultat de cet engagement, vrai fil conducteur tout au long des travaux, ce bâtiment est aujourd'hui certifié HPE-Rénovation 2009, label mis en place par l'association Collectif EFFINERGIE. Particularité forte de ce label : il est plus exigeant que les normes mises en place par la réglementation.

Jean Arzano, Directeur SI-Comptabilités-Immobilier, souligne : « *Nous avons choisi ce label car il est le plus adapté aux bâtiments tertiaires anciens, comme c'est le cas ici, le premier bâtiment datant de 1910 et le deuxième des années 1960 autrement dit à des époques où la construction était moins réglementée.* »



Pour obtenir ce label, le nouveau siège social de la Carac a dû satisfaire aux exigences suivantes :

- un 1<sup>er</sup> audit a été effectué en phase de conception par Certivéa<sup>2</sup>, puis un 2<sup>e</sup> à la fin des travaux afin de vérifier que tous les critères avaient été pris en compte. Un point clé alors était celui de la performance énergétique, la consommation devait être diminuée d'au moins 40 %. « *Cet objectif a été largement rempli, puisque le projet a permis de la réduire de 52 %.* » ajoute Jean Arzano.
- 6 autres critères étaient traités : l'ambiance thermique, la qualité de l'air, l'ambiance visuelle, l'ambiance acoustique, la facilité d'exploitation, d'entretien et de maintenance du bâtiment, ainsi que la qualité de la construction et sa sécurité.

De plus, dans ce projet, la Carac conseillée par l'architecte Raf Listowski a tout mis en œuvre pour diminuer son empreinte environnementale : dans ses choix des matériaux d'isolation (isolation du bâtiment, éclairage adapté...), sa supervision de la consommation d'énergie (utilisation de chauffage contrôlé sur horloge...) ...

« *En intégrant ce nouveau siège, la Carac s'est dotée d'un bâtiment lui permettant de faire face à l'avenir et aux évolutions de l'épargne.* » conclut Claude Tarall, Président de la mutuelle.

**(1)** *Le label HPE : créé en 1978 et intégré au code de la construction et de l'habitation, le label HPE est une démarche qualitative qui intègre toutes les activités liées à la conception, la construction, le fonctionnement et l'entretien du nouveau bâtiment dans lequel la Carac installe son siège. Pour en bénéficier, un bâtiment doit être performant d'un point de vue thermique, mais aussi être certifié sur la sécurité, la durabilité et les conditions d'exploitation des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de climatisation et d'éclairage.*

**(2)** *Certivéa : Filiale du CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, Certivéa est la référence en matière d'évaluation et de certification destinées aux bureaux, équipements sportifs, culturels ou de santé, établissements scolaires, hôtellerie, commerce, logistique, etc. Son offre vise également les infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, éléments incontournables des transitions urbaines en cours. Elle couvre aussi les projets d'aménagement urbains. Ces domaines d'intervention placent Certivéa au cœur des enjeux liés à la ville durable. Seul organisme de certification de son domaine à faire intervenir des auditeurs tierce partie pour vérifier les exigences de performance, Certivéa est accrédité par le COFRAC\*, Comité d'accréditation Français.*

### **Accéder aux visuels ici + lien**

#### **À propos de la Carac**

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

[www.carac.fr](http://www.carac.fr)

#### **Contacts presse :**

Agence suPR !

Olivier Bordy – 06 86 17 43 81 – [obordy@supr-agency.com](mailto:obordy@supr-agency.com)

Chrystel Libert – 06 52 49 31 30 – [clibert@supr-agency.com](mailto:clibert@supr-agency.com)

#### **Contacts Carac :**

France Inglese – 01 55 61 56 10 - [finglese@carac.fr](mailto:finglese@carac.fr)

Ania Mehenni – 01 55 61 56 90 - [amehenni@carac.fr](mailto:amehenni@carac.fr)